



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/418
21 juin 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

342ème séance plénière

PC Journal No 342, point 8 de l'ordre du jour

DECISION No 418
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE CONTROLE
DE L'OSCE A SKOPJE CHARGÉE D'ÉVITER
LE DÉBORDEMENT DU CONFLIT

Le Conseil permanent décide de proroger jusqu'au 31 décembre 2001 le mandat de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit.